



Le père de ma copine est magistrat et la manipule pour me ruiner

Par **teckto**, le **21/02/2011** à **18:35**

Bonjour on m'a accordé une conditionnelle parentale pour une durée de 6 mois je viens de me séparer de ma copine (au bout de 4 mois après ma sortis de prison).

La séparation c'est mal passée, en effet elle m'a agressé et sur un moment d'auto défense je lui est mis un coup de tête car m'avais attrapé par derrière et voulais me mordre c'étais un réflexe pour me dégager.

J'ai aussitôt appelé la police afin qu'il arrange la situation et qu'il y est une preuve que je me suis défendu (j'avais des griffures et elle rien du tous).

Son père est magistrat et fait tous pour me ruiner. Il la poussé à voir un médecin pour avoir des itt (elle a eu 5 jours). Elle à porté plainte mais n'as pas menti d'après c'est dire elle à bien dit qu'elle m'avais sauté dessus et que je m'étais défendu pour qu'elle me lache. Je n'ai jamais levé la main sur elle et je n'ai jamais eu d'antécédent pour violence , coup et blessure ect. . . Elle suis ses parents bêtement car elle ne peut être que chez eux et ils l'harcèle continuellement pour qu'elle fasse ce qu'ils leurs disent. J'ai la preuve par sms qu'elle agis sous la contrainte car elle ne veux pas que ses parents lui prenne la tête, j'ai la preuve également par sms ou elle dit clairement qu'elle à commencé et que je me suis défendu au cas ou elle dirais le contraire devant la police.

Aujourd'hui elle m'a dit que son père allait écrire un courrier à son nom en expliquant que j'ai profité d'elle et de la naissance de mon fils pour justement bénéficier de ma conditionnelle parentale et me soustraire à la justice (je devais 7 mois de prison pour une révocation de sursis car je ne m'étais pas présenté à l'époque car je n'avais pas de domicile et j'étais en pleine dépression, la justice n'a d'ailleurs rien voulu savoir). J'ai fait 2 mois et demie et je suis

sortis en conditionnelle. Et qu'au jour d'aujourd'hui je l'ai mise à la porte avec mon fils ect . . .

J'ai juste demandé à ma copine de dormir chez ses parents le soir ou il y a eu le ' clash ' je lui dit clairement dit le soir même que je regrettais d'avoir appelé ses parents et que je voulais me remettre avec , ses parents on pris les choses en mains et font tous pour qu'on se vois plus.

Je l'aime encore , elle aussi nous nous voyons en cachette en ville.

Que dois je faire je suis pas bien j'ai peur de retourner en prison, je suis toujours sous le coup de ma conditionnelle

Par **chris_Idv**, le **21/02/2011** à **18:55**

Bonjour,

Vous devez davantage utilisez votre cerveau et un peu moins vos "reflexes" sinon vous allez à coup sur retourner en prison: vous avez une compagne et un fils ... réfléchissez !!!

Les parents de votre amie ont envie de la savoir heureuse et en sécurité avec leur petit fils. Si vous arrivez à leur prouver qu'ils peuvent vous faire confiance sans avoir à le regretter alors ils feront passer votre passé de récidiviste au second plan: fondez une famille.

Cordialement,

Par **teckto**, le **21/02/2011** à **19:14**

Nous sommes heureux ensemble c'est juste que nous avons des soucis d'argent et on se prenais souvent la tête pour sa, et sur un coup de tête j'ai voulu rompre sauf qu'au jour d'aujourd'hui on veux tous les deux se remettre ensemble, mais ses parents la harcèle et elle ne veux pas se mettre ses parents à dos.Je viens de contacter un avocat qui m'a conseillé de porté plainte afin de ne pas être l'agresseur car dans l'histoire je me suis défendu. Et je dois le rencontrer jeudi matin afin qu'il m'aide à me sortir de tous sa. J'ai prévenu la spip qui me suis actuellement elle aussi me conseil de porter plainte. Je compte envoyer un courrier à la juge d'application des peines qui gère mon dossier afin de lui expliquer ce qui c'est passer et bien lui faire comprendre qu'en aucun cas je voulais la mettre à la rue mais juste qu'elle passe une soirée chez ses parents afin qu'on puisse souffler.

Par **Marion2**, le **21/02/2011** à **19:21**

C'est vous qui auriez dû partir et ne pas la mettre dehors !!!

Par **teckto**, le **21/02/2011** à **19:27**

Je ne l'ai pas mise dehors je lui est juste demandé d'aller dormir chez ses parents le soir même après comme je l'ai dit c'est ses parents qui ont tous gérer à sa place. C'est facile de dire que je l'ai " jeter dehors " avec mon fils alors que ce n'est pas le cas.